

Demande pour l'introduction d'une variété de fruits dans le conservatoire

Version 2 April 2026

Auteurs

Markus Bünter, Agroscope
markus.buenter@agroscope.admin.ch
Beatrix Buchmann
beatrix.buchmann@agroscope.admin.ch
Conseils de
Secteur Droit et procédures OFAG
Approuvé par
Groupe des variétés JardinSuisse/FUS/
Agroscope

Impressum

Editeur:
Agroscope
Müller-Thurgau-Strasse 29
8820 Wädenswil
Fax 058 460 63 41
www.conservatoire.agroscope.ch
Copyright: © 2019 Agroscope

Adresse du responsable de la variété et demandeur

Entreprise, organisation

Prénom, nom

Adresse

NPA, lieu

Téléphone / fax / mobile

E-mail

Date

Espèce fruitière

Dénomination variétale (ou numéro de sélection)

Protection des obtentions végétales en Suisse: date de délivrance, détenteur de la variété et représentant en Suisse

Date de délivrance

Détenteur de la variété

Représentant en Suisse:

Marque et numéro de marque:

Mutant de la variété

Origine (parents)

Obtenteur



Origine du matériel de multiplication (adresse)

Entreprise, organisation

Prénom, nom

Adresse

NPA, lieu

Téléphone / fax / mobile

E-mail

Etat viral du matériel de multiplication**Caractéristiques du fruit****Caractéristiques de l'arbre (croissance, résistances, etc.)****Valeur commerciale estimée pour la Suisse****Identification variétale en pomologie et protection des obtentions variétales du conservatoire**

Après introduction des variétés fruitières demandées au conservatoire d'Agroscope, le requérant ou son représentant est responsable de l'identification pomologique de toutes les plantes de cette variété au conservatoire d'Agroscope. De plus, il certifie la non violation de loi nationale ou internationale du droit privé en ce qui concerne la protection des variétés. Veuillez svp indiquer plus bas votre intention concernant l'identification variétale en pomologie.

Indications: En plus de la détermination du génotype (authentification variétale biomoléculaire), au moins deux arbres par plant du conservatoire doivent être cultivés à partir de greffons issus d'arbres du conservatoire et analysés sur trois récoltes. Cette identification pomologique dure de 6 à 8 ans et devrait être menée pour chaque plant du conservatoire. Le responsable de la variété (demandeur, détenteur de la variété, concédant de licence, coordinateur PAN-RPGAA ou répondant de la variété) peut effectuer lui-même le test d'identification variétale (**variante A**) et transmettre les résultats par écrit à Agroscope (adresse ci-dessous), ou mandater à ses frais Agroscope de la culture et des soins des plants (**variante B**), ou encore y renoncer (**variante C**). Les coûts facturés par Agroscope sont calculés selon la «Liste de prix: conservatoire et virologie pour arbres fruitiers».

Veillez cocher A, B ou C:

- A** L'identification variétale en pomologie est effectuée par le responsable de la variété. Les rameaux-greffons nécessaires à l'identification sont fournis gracieusement par Agroscope.
- B** Mandater Agroscope à Wädenswil de l'identification variétale en pomologie, qui établira une facture. Le responsable de la variété ou son représentant est mis à contribution en ce qui concerne les évaluations et la décision quant à l'identification variétale.
- C** Le responsable de la variété renonce à l'identification variétale en pomologie.

Nous prendrons contact avec vous en temps voulu afin de conclure un «contrat pour le placement de variétés fruitières au conservatoire».

Veillez envoyer votre demande avant le 15 novembre à:

Agroscope
Extension Obstbau
Beatrix Buchmann
Müller-Thurgau-Strasse 29
8820 Wädenswil

Tél: +41 (0)58 460 63 11

E-mail: beatrix.buchmann@agroscope.admin.ch**Le demandeur et responsable de la variété**

Lieu

Date

Signature

Une fois rempli, veuillez signer et envoyer le formulaire à l'adresse sur la gauche